

MAIRIE DE GOURBERA - LANDES
PROCES VERBAL de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 26 août 2019

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures 00, ce lundi 26 août 2019, sous la présidence d'Anne-Marie DETOUILLO, Maire.

Présents : CASTEL Philippe, COURREGES Jean-Pierre, DETOUILLO Anne-Marie,
DUSSARRAT Jean-François, LAPEBIE Richard, SZWERTAK Michel.

Absent(es) : MADON Muriel, OREA Dominique, ROSSETTI Max.

SECRETAIRE DE SEANCE : DUSSARRAT Jean-François.

ORDRE DU JOUR :

- Intervention de Julien DAVID, chef de projet développement photovoltaïque ENGIE dans le cadre d'un projet de centrale solaire sur Laluque et Gourbera.
- Libellé des voies lotissement de la Sablière (allée de la Sablière ?)
- Répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire
- Modification des statuts de la CAGD, transfert de compétences eau et Assainissement
- Renouvellement convention d'adhésion service remplacement du CDG
- Questions diverses

1- Intervention de Julien DAVID, chef de projet développement photovoltaïque ENGIE dans le cadre d'un projet de centrale solaire sur Laluque et Gourbera.

Il s'agit d'un projet de centrale photovoltaïque sur les communes de Laluque et Gourbera sur un terrain appartenant à Mr MASSY.

2- Libellé des voies lotissement de la Sablière (allée de la Sablière ?)

Allée de la Sablière non retenu. Impasse de la Sablière.

3- Répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire

Nombre pour Gourbera : 1 (A-M DETOUILLO)

4- Modification des statuts de la CAGD, transfert de compétences eau et Assainissement

Adoptée

5- Renouvellement convention d'adhésion service remplacement du CDG

Renouvelé

6- Questions diverses

Budget de l'AEP :

le transfert se fera prochainement via la trésorerie

Déchets verts Club du Tennis :

Le Tennis Club a procédé au nettoyage du court et a déposé les déchets verts sur le domaine communal, sur le bas-côté du parking de la Grange.

Un courrier leur a été adressé le 22 juillet 2019, afin de leur rappeler leurs obligations (article 6 de la convention signée entre le Tennis Club et la Commune de Gourbera).

Malgré ce rappel à l'ordre, le Tennis Club n'a pas obtempéré et c'est un adjoint qui a dû procéder à l'évacuation des déchets verts aidé de l'agent communal.

De tels faits ne doivent pas se renouveler.

ACCA :

Des particuliers remplissent le container de l'ACCA.

Lave verres :

R. LAPEBIE a procédé à la vidange du lave verres.

Tenue vestimentaire agent communal :

Un administré a fait remarquer que l'agent communal travaillait torse nu. C'est effectivement contraire à la réglementation. Cet agent a reçu un rappel à l'ordre verbal afin que ça ne se reproduise pas.

Salle des fêtes et grange :

La commission bâtiment va se réunir pour faire le tour des salles.

Lotissement de l'Arriou :

Un chêne est à élaguer sur le domaine communal

Boulodrome :

Arbres à élaguer

Bac à graisse :

Voir le regard du bac à graisse chez Mme BARRAILLE, locataire rue du Bourg.

Archives :

En août a été effectué un état des lieux des archives de la mairie. Un devis a été établi pour 6 500 euros payable sur 2 ans. En attente de confirmation mairie.

Coffret :

Adelec doit faire un devis pour un coffret fermant à clé pour le disjoncteur de la pompe, côté salle des fêtes.

Chats :

Les quartiers de Pelanne et Bâches de Sort se plaignent des chats errants.

La séance est levée à 21h30

Anne-Marie DETOUILLON		Dominique OREA	absent
Richard LAPEBIE		Muriel MADON	absent
Jean-Pierre COURREGES		Max ROSSETTI	absent
Jean-François DUSSARRAT		Michel SZWERTAK	
Philippe CASTEL			